

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 49-2006 du 27 décembre 2006
Siège social : Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021

RESOLUTION 1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020, approuve à l'unanimité de ses membres, dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2020 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

RESOLUTION 2

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité de ses membres, la capitalisation de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à **449 332 dinars**.

RESOLUTION 3

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

RESOLUTION 4

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020 d'un montant net de 500 dinars par administrateur présent.

RESOLUTION 5

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.